



GROUPE ORPI NICE TRANSACTIONS

59, boulevard de Cessole
06100 Nice

TEL:04.93.44.42.39 - MAIL: nice.transactions@orpi.com

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée
Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente/
du bail, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique/ jusqu'à la signature du contrat de location.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur*



VENTE APPARTEMENT-MAISON/MURS/COMMERCIAUX*	FONDS DE COMMERCE/TERRAIN*	
3 000 € TTC pour les prix inférieures à 35 000 €	10% TTC avec un minimum 3 000€	
de 9% TTC pour les prix entre 35 001 € et 70 000 €	MANDAT DE RECHERCHE (charge Acquéreur)	
de 8% TTC pour les prix entre 70 001 € et 100 000 €	5% TTC	
de 7% TTC pour les prix entre 100 001 € et 149 000 €	LOCATION	
de 6% TTC pour les prix entre 149 001 € et 350 000 €	Frais d'Etats de Lieux	3 € TTC / m ² A la charge du locataire et A la charge du bailleur
de 5% TTC pour les prix entre 350 001 € et 700 000 €	Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	10 € TTC / m ² A la charge du locataire et A la charge du bailleur
de 4% TTC pour les prix supérieurs à 700 001 €	Frais d'entremise et de négociation	200 € TTC A la charge du bailleur
ESTIMATION	GESTION	
180 € TTC (Offert en cas de mise en vente à l'agence)	8,40% TTC mensuel* sur tous les encaissements pour la gestion d'un seul lot principal *Voir Barème annexe des prestations	

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 01/06/2020

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial